

Année 2025
Cours: Se re-connaître
Les Statuts: parcours et miroir

Samedi 12 avril 2025
leçon 4A
Tommaso Bertolasi

Règles et Liberté

Tommaso, entrons tout de suite dans le vif du sujet. Lorsqu'on parle de Statuts, on pense tout de suite aux règles et donc à la liberté, qui est un thème aussi très à la mode dans la société actuelle, n'est-ce pas ?

La liberté est un mot important et c'est peut-être le mot qui explique le mieux l'esprit de notre époque. D'une certaine manière, notre époque est une époque de liberté. Elle exige la liberté. C'est du moins le cas en Occident ou dans le monde occidentalisé. La liberté est l'un des noms de notre époque. Non seulement les grands mouvements d'émancipation qui surgissent ici et là dans le monde le savent, mais le marché le sait très bien lui aussi. En effet, si vous y prêtez attention, presque toutes les publicités - pour une voiture, un mixeur, n'importe quoi - pour vendre le produit, proposent et garantissent, et même promettent la liberté à ceux qui l'achèteront. Si tu achètes ce téléphone, tu seras plus libre ! Demandons-nous : quand nous parlons de liberté, de quoi parlons-nous ? Je préviens que je ne répondrai pas à cette question par une définition ou un terme exhaustif ; j'aimerais plutôt ouvrir une réflexion, que j'espère vous pourrez ensuite poursuivre là où vous êtes, avec vos communautés. Et la question sur la liberté, nous allons le voir tout de suite, comme cela a aussi été annoncé, sera liée à une autre question, celle sur les règles. Nous allons le voir tout de suite.

Liberté, en effet, est un mot qui est mieux reçu que règles et statuts. Mais à quoi pensons-nous quand nous parlons de liberté ?

Dans son best-seller, *Modernité liquide*, Zygmunt Bauman, il y a quelques années maintenant, utilise une métaphore très efficace pour parler de la liberté. Cette métaphore est celle du buffet. Comme dans un grand banquet, la difficulté ne réside que dans le choix des canapés, des mini-pizzas à mettre dans l'assiette, il en va de même pour notre monde, c'est un monde plein de possibilités, de choix. Aucun choix en soi n'est mauvais, personne ne va condamner quelqu'un d'autre parce qu'il a choisi des canapés au saumon plutôt que ceux au jambon. Cependant, s'il n'y a pas d'erreur, il n'y a pas non plus de certitude d'avoir fait le bon choix. La question de l'individu, de celui qui fait le choix, devient alors : ai-je utilisé au mieux les moyens dont je dispose ? On se trouve face à un dilemme : dans un monde plein d'opportunités, faire des choix, c'est laisser de côté des possibilités infinies.

Nous sommes confrontés à un problème d'excès et non de pénurie : dans ce genre de paradigme où la liberté maximale coïncide avec la toute-puissance, tout se résume alors à l'individu, tout se résume à moi. C'est à l'individu, dit Bauman, de découvrir ce qu'il est capable de faire, de porter cette capacité à son extrême limite et de choisir les finalités auxquelles cette capacité peut le mieux s'appliquer, c'est-à-dire la plus grande satisfaction possible.

Eh bien, cela pourrait donc sembler quelque chose de positif. disons. Une personne ou une institution peuvent donc choisir ce qu'elles veulent être. Ainsi est un peu mise en lumière la propre identité.

Dans un monde aux possibilités infinies, l'individu a apparemment la possibilité de devenir n'importe qui. Pourtant, ce devenir n'importe qui est un choix qui exclut d'autres types de possibilités. Pire encore : si cet individu réussit, devient ce quelqu'un qu'il voulait être, alors le match est terminé, il n'a plus d'autre opportunité. Une fois qu'il est devenu quelqu'un, il n'est plus libre de devenir quelqu'un d'autre. Tu n'es plus libre, tu n'es plus toi-même, en somme. Bauman affirme que nous sommes confrontés à un paradoxe qui génère de l'anxiété. Si, d'un côté, ne pas savoir quoi choisir peut être irritant, d'un autre côté, à l'opposé, le choix qui permet d'exclure toutes les nombreuses autres possibilités, et donc d'utiliser sa liberté de manière absolue, se referme, il n'existe plus. Cette idée que l'on pourrait résumer à l'idée de liberté absolue est une idée pour laquelle on ne veut pas tout, mais le tout. C'est le délire de la toute-puissance dont la Bible parle de façon magistrale, à travers ce fameux passage. Dans Genèse 1 -nous le connaissons tous, au moins par oui-dire-, le serpent dit à la femme : si vous mangez de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, vous serez comme Dieu, car vos yeux s'ouvriront. En dehors du fait que les serpents ne parlent pas et que les femmes se moquent bien des serpents qui parlent (mais ce sont des genres littéraires dans la Bible), l'idée du serpent est celle d'une liberté absolue qui veut posséder le tout, c'est-à-dire qu'elle veut posséder Dieu. Au fond, elle veut être Dieu. La quête de cette liberté absolue a donc pour contrepartie, Bauman le dit très bien, l'anxiété. Notre époque, tout en étant une époque de liberté, de recherche de la liberté si vous voulez, est aussi une époque d'angoisse. Nous vivons dans une société de l'anxiété de tout vouloir. Le fait, cependant, que nous ayons un corps limité, que nous parlions une langue et pas une autre, que nous soyons nés de certains parents et pas d'autres, bons certes mais déterminés, indique déjà des limites à notre situation. Autrement dit, nous ne pouvons pas tout choisir. Certaines circonstances sont déjà déterminées par le fait que nous sommes ici, à cet instant, à cette époque, que nous sommes ainsi, que nous avons vécu dans un certain contexte culturel et social. Choisir semble être le seul moyen de réaliser sa liberté. Sans liberté et sans choix, la liberté elle-même meurt. C'est très compliqué, surtout si l'on pense à un certain monde de la jeunesse dans lequel on entre déjà en crise face au choix des céréales à mettre dans son lait, le matin.

Et dans tout ce discours sur la liberté, que viennent faire les règles ?

Nous en arrivons donc aux règles. Nous avons un peu développé le propos autour de la liberté, mais cela nous sert maintenant à parler des règles. De nombreux choix répétés constituent une certaine habitude. C'est assez évident pour chacun d'entre nous, et de nombreuses habitudes similaires forment un style social, c'est-à-dire une façon dont les gens se comportent les uns envers les autres dans certains contextes. Prenons un exemple : les Italiens boivent du café après le déjeuner. C'est une habitude sociale, c'est-à-dire une habitude que chaque individu répète encore et encore, et ce n'est pas un seul qui la répète, mais ils sont nombreux. Cette façon d'interagir avec les autres, de faire ou de ne pas faire certaines choses, devient une habitude dans certains contextes. Or la justice, qui est le fondement des règles, nous le verrons plus loin, est précisément l'acte par lequel on

garantit ce qui est propre à une société et à chacun de ses membres, c'est-à-dire un droit : le droit à la vie, le droit d'avoir un stylo dans sa poche, le droit de boire du café ou autre chose, bref, le droit de posséder quelque chose, que ce soit un petit objet ou quelque chose d'aussi grand que la vie. La loi -et nous arrivons déjà au sujet des règles- est la description du droit, c'est-à-dire le droit de chacun, de la vie au stylo, au café. La loi n'est donc pas une limitation de la liberté, mais c'est la façon dont la liberté s'exprime habituellement, dans un certain contexte entre certaines personnes, et elle la décrit. La loi décrit la forme d'organisation d'un groupe de personnes. Lorsque cette forme d'organisation change, parce que les gens changent, parce que le monde change, parce que les circonstances dans lesquelles les gens vivent changent, alors les lois changent aussi. Et il est bien que les lois changent parce que l'humanité grandit en conscience, elle évolue par rapport à certains actes qui doivent être accomplis ou qui ne doivent plus l'être. Donc, de manière très abstraite, je le répète, la loi n'est pas une limitation de la liberté, mais elle est une description de la manière dont la liberté se réalise habituellement, en général, dans un certain groupe de personnes.

Et comment s'applique ce principe à une institution religieuse ?

Voilà la question. Puisque nous sommes dans quelques leçons sur les Statuts du Mouvement des Focolari ; donc d'une institution qui en elle-même s'inscrit dans un contexte religieux, la question s'impose. La chose en elle-même n'est pas très simple, et ici par nécessité nous devons être un peu concis et simplifier. Les organisations de type religieux inscrivent leurs lois sur un fondement et ce fondement n'est pas un fondement aléatoire mais c'est, du moins pour les organisations chrétiennes, Dieu. La Bible connaît ce type de fonctionnement car la loi fondamentale d'Israël repose précisément sur ce socle, qui est Dieu. Dans les livres du Lévitique et du Deutéronome, qui sont des livres bibliques anciens qui établissent et parlent de la loi, cette loi est établie à partir d'un principe, et ce principe, c'est l'amour. C'est très joli dit comme ça mais aussi très compliqué. Voyons pourquoi. Parce que c'est paradoxal ! Comment peut-on forcer quelqu'un à aimer ? L'acte même d'aimer, qui est l'acte en soi qui demande la plus grande liberté, tu le forces ? Comment peux-tu faire cela ? C'est un paradoxe biblique. Les préceptes de l'amour, en effet, mentionnés dans le Deutéronome, semblent suggérer qu'il est possible d'y discerner une certaine résonance d'une expérience fondamentale du peuple d'Israël : celle de la liberté. Attention, les anciens peuples proches d'Israël, des Perses aux Grecs en passant par les Romains, n'avaient pas la même idée et la même expérience de la liberté qu'Israël. Parce que la liberté pour eux était une question politique, répétons-le, c'était une relation avec un maître : c'est-à-dire, est-ce qu'un esclave est libre ou pas libre, ou est-ce qu'un citoyen est libre ou pas vis-à-vis d'un esclave. Israël fait une autre expérience, l'expérience de la libération, d'être un peuple libéré par Dieu. Et cet acte de libération fonde l'identité du peuple, c'est-à-dire qu'Israël devient un peuple à partir du moment où il est libéré de l'oppression de l'esclavage, il est libéré par un libérateur qui est Dieu. Dans sa prière quotidienne, le juif se souvient de ce fait de libération. Voilà, l'amour est la base de la loi parce qu'il est l'expérience d'une liberté donnée par Dieu au peuple. Par conséquent, si l'amour n'est possible qu'en tant qu'acte intrinsèquement libre, alors, placer l'amour au cœur de la loi d'Israël, c'est insérer cette loi d'alliance entre Dieu et le peuple dans cette expérience d'agapè, c'est-à-dire d'amour, de liberté, de sortie de la condition d'esclave. Pour la Bible, l'amour, la justice et la liberté constituent donc un trinôme qui va de pair.

Et dans le Mouvement des Focolari en particulier, comment vivre ce rapport entre droit, règles et liberté ?

Réfléchissons à un fait particulier, si une loi particulière comme celle du Mouvement des Focolari place l'amour à sa base, alors ce droit est fragile. Il est fragile parce qu'il est évident que si l'amour manque, la loi s'écroule, en partie ou en totalité, elle perd son sens, parce qu'elle perd son fondement. C'est le cas, précisément, du Mouvement des Focolari, parce que les Statuts de l'Œuvre de Marie posent comme prémisses de toute autre règle, donc comme fondement de tout ce qui est écrit dans les Statuts et ensuite dans les règlements individuels des membres du Mouvement des Focolari, l'amour réciproque, la charité mutuelle et permanente. Le fait que soit exigé que non seulement il y ait l'amour, mais que cet amour soit réciproque, rend les statuts du focolare encore plus fragiles, parce qu'ils impliquent la symphonie d'une pluralité de liberté et de gratuité. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas qu'une personne aime, il ne suffit pas que j'aime Valentina, il faut la réciprocité. Sans amour réciproque, donc, ce qui vient après, dans la règle du focolare, c'est-à-dire tout, tombe. Le statut des focolari, en harmonie avec la Bible, fait donc appel à la liberté de ses membres. Comme pour dire : le Mouvement des Focolari s'en remet à la liberté de chacun de ses membres, et pour cela il s'expose à une grande possibilité de fragilité et au risque d'échec, parce que je ne peux pas te forcer à aimer. À cette fin, cependant, les Statuts et, encore avant, le charisme de Chiara Lubich, en accord avec le Nouveau Testament, indiquent également un chemin d'amour. Ce chemin, Chiara le condense en une expression qui est le fruit d'une expérience, qui est le fruit d'une révélation : Jésus abandonné. Jésus abandonné, c'est l'expérience de l'amour fragile : d'un Dieu qui meurt, d'un Dieu fragile qui se livre à la liberté des femmes et des hommes, qui en créant cette liberté limite la sienne ; c'est un Dieu fragile. Alors il n'y a pas d'autre façon d'aimer que celle qui est dévoilée, manifestée, montrée, livrée et donnée par Jésus à la neuvième heure dans le cri d'abandon sur la croix. C'est un amour qui accueille tout, qui se donne tout entier à tous, sans réserve, en prêtant l'oreille, en étreignant, en allant au-delà, en traversant le non-dieu d'aujourd'hui fait de divisions, de conflits, d'athéismes de toutes sortes, de tristesses, de déceptions qui sont parfois présentes dans certaines de nos communautés, peut-être parce qu'on ne voit plus les fruits apostoliques d'autrefois. Voilà, tout cela c'est paradoxalement être en pleine vocation dans l'appel que Jésus abandonné lance à chaque membre du Mouvement des Focolari : aller là où Dieu est présent dans la peau de celui qui est absent ou qui semble être absent. Il n'y a donc aucune tristesse, aucune déception, aucun conflit, aucune division que les membres du Mouvement des Focolari ne soient appelés à traverser.

Tommaso, au final, quel conseil donner aux jeunes ? Comment les encourager à lire les Statuts, comme une voie pour se sentir plus libre ?

Voilà une très bonne question ! je me permets de répondre ceci: je ne donnerais aucun conseil aux jeunes; je répondrais plutôt aux adultes qui, s'ils ne veulent pas perdre même les quelques jeunes qui restent, s'ils veulent, dans la fidélité à leur appel, à leur vie chrétienne, témoigner aux jeunes qui font partie du Mouvement des Focolari et aussi aux autres qui n'en font pas partie, la joie de l'Évangile... alors le conseil est le suivant : prendre au sérieux le préambule qui se trouve dans les Statuts, c'est-à-dire vivre l'amour réciproque, ce qui veut dire se laisser habiter, faire en sorte que nos relations soient habitées par l'Amour qui, déjà aujourd'hui, déjà ici et maintenant, habite parmi nous. Et cet amour, témoignant de lui-même à travers nous qui devenons sa voix, son expression, sa manifestation, ses coprotagonistes dans le témoignage de l'amour, c'est cet amour qui attire tous à lui, non pas à nous, mais à lui-même, à Lui. Alors peut-être cela nous donnera-t-il aussi envie de découvrir cette carte d'identité de la liberté que sont les Statuts. Mais seul peut le faire celui qui vit et qui aime Jésus abandonné.